



Fiche produit

Top Up



TOP UP

Votre solution
d'assurance-crédit



Top Up

Garantie complémentaire

**Garantie complémentaire pour optimiser les garanties
France et export de l'assureur de 1^{er} rang**

Pour qui ?

Pour les assurés situés en France, Dom,
Monaco, Belgique et Luxembourg.

Les garanties

Garantie automatique à hauteur de la garantie primaire
dans la limite du montant demandé.
Transmission trimestrielle des garanties partielles du 1^{er} rang.

Recouvrement des créances garanties

Recouvrement effectué par l'assureur de 1^{er} rang
sur l'intégralité de la créance.

Délai de déclaration • Indemnisation

Demande d'intervention dans un délai de 30 jours
suite à l'indemnisation du 1^{er} rang.

Indemnité versée dans un délai de 30 jours
suite à la réception des pièces.

Prime

Prime forfaitaire basée sur les garanties limitatives
de l'assureur de 1^{er} rang.